



Pour garder un niveau opérationnel efficace et perfectionner ses connaissances dans les différents domaines de la prévention et du matériel, en constante évolution, l'équipier de 1<sup>o</sup> intervention doit participer régulièrement à des sessions de formation permanentes théoriques et pratique

Le rythme biannuel de formation permanente est fortement conseillé.

# Equipier de première intervention - Recyclage

## objectifs

- » Approfondir ses connaissances en prévention incendie, techniques d'intervention et gestion d'évacuation
- » Maintenir un niveau opérationnel efficace
- » Découvrir les innovations dans le domaine de la première intervention
- » Privilégier et perfectionner le travail d'équipe

### | Personnes concernées

Les équipiers de première intervention ayant déjà bénéficié de la formation de base (au cours des 2 années précédentes)

## Programme

### | Théorie

1. Rappel des règles de sécurité en intervention et révision des bases physico-chimique du feu et de l'incendie
2. Jeu de questions-réponses sur les moyens de première intervention
3. Approche pratique du travail en équipe en situation de feu ou d'évacuation de masse
4. Collaboration avec les services de secours extérieurs

### | Pratique

1. Extinction en binôme d'un bac de rétention à l'aide d'un extincteur au CO<sub>2</sub>
2. Démonstration de l'efficacité et de la polyvalence d'un extincteur aqua-mousse sur un feu de classe A et B
3. Extinction individuelle de lignes d'hydrocarbure enflammées
4. Démonstration de l'efficacité d'un ELITE 30"
5. Extinction d'un feu de classe B en 5 fûts didactiques
6. Feu de « l'étoile ». Extinction en équipe (maximum 4 personnes) d'un feu mixte (classe A et classe B)
7. Extinction d'un feu mixte de bâtiment en équipe de maximum 4 personnes. Priorité à l'évacuation d'une victime inconsciente



**Durée**

1/2 jour pratique ou 1 jour complète théorique et pratique

**Formule**

Cette formation peut-être organisée dans nos installations de Marchienne, Seraing et Louvain-La-Neuve. Il y a des sessions chaque semaine. Groupe de 16 personnes maximum.

**Délivrable**

Les participants reçoivent une attestation de prorogation pour d'équiper de première intervention.

**Modalités pratiques**

Formation dans nos centres :217€/personne.

Le prix comprend la formation, le syllabus, le repas de midi et la boisson.

**Agrément**

La formation est agréée dans le cadre du dispositif Chèques-Formation de la Région Wallonne.

Prévoir 1 chèque-formation / personne / heure de cours. Lorsque le coût de la formation est supérieur au total de la valeur des chèques remis, l'entreprise sera tenue d'acquitter le solde de la facture.

Cette formation est agréée par de nombreuses fédérations.



**Renseignements et inscriptions :**

**Ceps Charleroi** : Tél. 071 31 56 46 | [ceps.charleroi@ceps-esm.be](mailto:ceps.charleroi@ceps-esm.be)

**Ceps Seraing** : Tél. 04 330 39 50 | [sabine.brandt@ceps-esm.be](mailto:sabine.brandt@ceps-esm.be)

Toutes nos formations sont disponibles sur [www.ceps-esm.be](http://www.ceps-esm.be)